LA LÉVITATION

PAR

Le Dr SURBLED

(Extrait de la *Science Catholique*, 1901).





SUEUR-CHARRUEY
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
ARRAS  PARIS
10, rue des Balances — rue de Vaugirard, 41

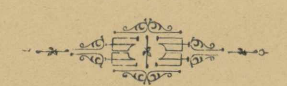
LA LÉVITATION

PAR

Le Dr SURBLED

(Extrait de la *Science Catholique,* 1901).





SUEUR - CHARRUEY
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

ARRAS — 10, rue des Balances
PARIS — rue de Vaugirard, 41



LA LÉVITATION

Il y a des mots savants qui n'ont pas d'autre vertu que de voiler discrètement notre ignorance : c'est la honte de la vraie science, c'est le fléau des hommes d'étude consacrés à son service. Mais, empressons-nous de le déclarer, nombre de ces mots sont appropriés à leur rôle, utiles, nécessaires, et il ne faut pas trop en médire quand ils ont l'avantage d'avoir une bonne racine et de résumer exactement une phrase ou une idée.

Tel est le cas du mot *lévitation* qui a décidément droit de cité dans la science et pour lequel nous demandons grâce au lecteur. Il paraît assurément prétentieux, solennel, obscur aux profanes, mais il est aussi commode que précis. Il signifie simplement l'ascension du corps humain, sa progression au dessus de la terre et son élévation à l'air libre.

Un tel phénomène est extraordinaire, mais incontestable. Il s'est produit bien des fois dans l'histoire, et il n'est pas permis d'en nier d'une manière générale l'existence en présence des témoignages nombreux et authentiques qui l'établissent.

Ces témoignages sont d'âge et de provenance très divers, de valeur très inégale et étaient jusqu'à présent dispersés un peu partout. M. le colonel Albert de Rochas a eu la bonne idée de les réunir dans un récent opuscule (1) qui est appelé à faciliter les travaux des savants. Son œuvre documentaire, dont nous ferons notre profit, tout en la complétant et en la rectifiant, ne donne malheureusement aucune idée sur la nature mystérieuse du phénomène qui frappe particulièrement l'opinion. On ne nie pas la lévitation, mais on aimerait à en connaître exactement la cause, naturelle ou surnaturelle. Nous osons croire que cette légitime curiosité peut être satisfaite, à condition de sérier exactement les questions et de ne pas englober tous les faits sous la même rubrique, à la condition surtout d'aborder le problème avec les seules armes de la raison et de la science, sans les préjugés d'un matérialisme sectaire ou d'un *spiritisme* aveugle.

(1) *Recueil de documents relatifs à la lévitation du corps humain*, Leymarie.

I

Les travaux et les découvertes mémorables de Galilée et de Newton, les expériences multipliées et convaincantes des physiciens modernes ont établi définitivement que la *pesanteur* est la loi générale sur notre planète. La pesanteur est cette force en vertu de laquelle tous les corps tendent à se précipiter vers le centre de la terre : c'est un mode de l'*attraction* universelle. Tout objet élevé en l'air et abandonné à lui même tombe invariablement à terre avec une vitesse croissante qui est exactement connue et calculée.

Dans ces conditions, le phénomène de la lévitation est manifestement anormal et merveilleux. On ne conçoit pas ou plutôt on conçoit mal comment notre personne pourrait naturellement, dans certains cas, être repoussée de la surface de la terre au lieu de rester clouée au sol, comment la répulsion pourrait exister en place de l'attraction. Le corps humain ne semble pas capable *naturellement* de changer temporairement de poids spécifique, de devenir tout à coup plus léger que l'air, quitte à reprendre bientôt la loi commune qui le condamne à rester à terre. Et cependant, nous l'avons dit, l'observation signale des cas positifs de lévitation. Ces cas, contraires aux lois connues de toute la nature, ne sont pas encore expliqués au point de vue scientifique, et plusieurs doivent aux circonstances dans lesquelles ils se présentent de réclamer une cause surnaturelle.

M. de Rochas ne renonce pas toutefois à une explication naturelle et attribue à l'électricité un rôle « très probable » dans la lévitation. Le savant colonel assure que des expériences faites au siècle dernier par Steiglehner, professeur à Ingolstadt et par l'abbé Nollet « semblent prouver que l'électricité diminue le poids des corps ». Il ajoute que les magnétiseurs et particulièrement M. de Mirville « prétendent rendre un objet lourd ou léger en le magnétisant ».

Nous connaissons assez l'enseignement de la physique pour savoir que les prétentions de ces auteurs ne sont nullement justifiées, et nous sommes surpris que M. le colonel de Rochas les rapporte sans la moindre réserve. Mais pour avoir une certitude absolue et répondre à toutes les objections, nous nous sommes adressé à un maître, à l'heureux promoteur de la *télégraphie sans fil*, à M. le professeur Branly, et nous lui avons demandé son avis autorisé sur les relations de l'électricité et de la pesanteur. Voici la réponse aussi simple que savante du distingué professeur de l'Institut catholique de Paris : nous en avons donné la primeur à la *Revue du monde invisible* (1) :

(1) N° 12, 15 mai 1899.

« On admet en physique, nous écrit M. le Dr Branly, le principe de la conservation de la masse ou de la conservation de la matière établi à l'aide de la balance par les expériences chimiques de Lavoisier. Ce principe exprime que dans les circonstances les plus diverses la masse d'un système ne varie pas ; parmi ces circonstances, se trouvent l'électrisation et l'aimantation. Pour l'aimantation en particulier, la démonstration est rigoureusement faite depuis longtemps. En pesant en un lieu déterminé un morceau d'acier avant et après son aimantation, l'effort exercé sur le plateau d'une balance a été trouvé invariable, même avec une balance très sensible. Pour l'électrisation, la démonstration précise n'a été que rarement essayée, car elle est difficile à l'aide d'une balance, en raison de la nécessité qu'il y a de soustraire le corps électrisé aux attractions électriques des corps voisins qui troublent l'expérience. Il faudrait, au lieu d'une balance, employer un ressort très délicat dont on observerait l'allongement avec précision. S'il y avait une différence, elle serait *extrêmement* faible.

« Les expériences du siècle dernier ne comportaient aucune exactitude, les électriciens de l'époque expérimentaient très mal, *et leurs assertions n'ont pas de valeur*. Toutefois il n'y a aucune impossibilité à trouver dans ce cas en défaut le principe de la conservation de la masse. La masse n'est qu'un coefficient physique caractérisant l'action mutuelle des corps matériels à distance par l'intermédiaire de l'éther qui les sépare, et le coefficient physique pouvait être susceptible de varier aussi bien que l'indice de réfraction, la conductibilité, etc.

« Comme vous me le rappelez, certains magnétiseurs prétendent qu'un corps peut diminuer de poids quand on le magnétise. Cela voudrait dire encore que la masse du sujet magnétisé a varié ou que l'attraction exercée sur lui par la terre est devenue plus faible par le fait qu'il est magnétisé. Cela n'est pas non plus impossible ; *quand vous aurez un exemple*, je le verrai volontiers. Il y aura lieu alors d'examiner avec soin les conditions de l'expérience et de se mettre à l'abri des erreurs d'interprétation. De ce que ce n'est pas impossible, *on ne peut en conclure que cela est ou doit être*, ce sont là des faits à observer sans parti pris.

« Je ne puis rien affirmer de plus sur la question que vous me posez, je sais là-dessus peu de chose, et je vous l'avoue franchement.

« Vous pouvez, si vous le voulez, donner lecture de mes observations, mais je ne pense pas qu'elles vaillent la peine d'être imprimées.

« Avec tous mes regrets d'être trop ignorant sur une question qui m'intéresse beaucoup, veuillez me croire, Monsieur et honoré Confrère, votre tout dévoué.

Paris, 29 mars 1899. E. Branly.

« Je sais que Crookes a étudié ces questions, mais je ne l'ai pas suivi. Son opinion aurait le plus grand poids. Cependant, *s'il avait fait sur ce point des observations nettes, il les aurait fait connaître aux Sociétés savantes.* E. B.

Cette note confirme absolument notre sentiment. La loi d'attraction est universelle, et l'électrisation ne la modifie pas. Sans doute une infraction à cette loi est *possible*, mais elle n'est pas démontrée. La science ne s'établit pas sur des présomptions plus ou moins plausibles, mais sur des faits certains. Tant que l'expérimentation n'aura pas renversé les doctrines de la physique moderne, il faut s'y tenir résolument, admettre la constance des lois connues et regarder la lévitation qui leur est contraire, comme merveilleuse et inexplicable.

Mais, disons-le tout de suite, il faut être très circonspect et ne pas se hâter de conclure en présence de tous les faits de lévitation vrais ou supposés que l'on rapporte. Beaucoup ne sont ni évidents, ni démonstratifs, et l'illusion en pareille matière est aussi dangereuse que facile et fréquente. La supercherie ne l'est pas moins, de sorte qu'il est recommandé d'avoir recours aux méthodes les plus rigoureuses d'observation et de contrôle. Ajoutons qu'on doit toujours faire appel à l'expérience des médecins qui ne sont pas seulement fixés sur les lois de la physiologie et l'étendue de l'action nerveuse, mais qui connaissent nombre de maladies susceptibles de donner lieu à l'erreur. Il n'est pas inutile de remarquer que, ce recours ayant été rarement exercé, nombre d'observations accueillies de confiance pèchent par la base et ne sont pas scientifiquement recevables.

La pathologie est pleine d'exemples d'agilité surprenante, surnormale, qui permettent une confusion regrettable avec la lévitation et qu'il est essentiel d'en distinguer. Nous en avons signalé nous-même quelques-uns. « Dans les crises de tétanos où la force se centuple, des malades manifestent une agilité extrême et semblent, à certains moments, s'élever en l'air, au-dessus des lits et des tables : nous en avons vu un s'élancer dans sa chambre et escalader une suspension de lampe avec une apparence de haut vol. Dans les fièvres graves avec délire, notamment la fièvre typhoïde, le même phénomène s'observe. Une de nos malades, dans des accès frénétiques, s'élevait à des hauteurs incroyables et jusqu'au plafond, avec une légèreté déconcertante. Nous avons eu la joie de la guérir ; et depuis lors, mariée, mère de famille, elle est retenue à terre par son poids (200 livres) et ne songe plus à monter au ciel.

« La pratique médicale offre rarement des cas aussi surprenants, sauf

dans l'hystérie où ils se présentent très souvent. A elle seule, cette grave névrose a causé plus de méprises que toutes les autres maladies par ses allures extravagantes. La *période de clownisme* des crises hystériques se distingue par des mouvements aussi brusques que gigantesques. La malade se soulève tout d'un coup, comme poussée par un ressort, son corps droit et tout d'une pièce quitte la terre, elle est projetée en l'air, elle retombe, elle rebondit aussitôt, retombe encore, et ainsi de suite sans arrêt, quinze, vingt fois ou plus. Il y a des élans d'une instantanéité frappante, des sauts prodigieux.

« Sauter et bondir sont un jeu pour ces malades ; mais, faut-il le dire, ces mouvements réclament nécessairement un sérieux effort et un point d'appui, et ne donnent qu'une illusion grossière de lévitation. Dans ses crises les plus violentes, nulle hystérique n'arrive à monter lentement, graduellement, en l'air, en dehors de tout appui, à s'y maintenir immobile, à se suspendre réellement entre ciel et terre, à garder longtemps, loin du sol, une position contraire aux lois de l'équilibre et de la pesanteur : toutes conditions requises pour constituer une véritable lévitation (1). »

Une visite à la Salpétrière suffirait à éclairer les profanes et à leur montrer qu'une agilité presque surhumaine caractérise les hystériques et les neurasthéniques dans certaines de leurs crises. Cette même agilité se retrouve nécessairement chez nombre de somnambules et ne saurait être prise pour la lévitation. Connaissant mal ce domaine spécial de la médecine, M. de Rochas a rangé par erreur dans la catégorie de la lévitation une certaine quantité de faits qui grossissent son volume et ne sauraient légitimement y prendre place.

Telle est, par exemple, l'observation de M. de Mirville, affirmant « avoir vu dans un salon magnétique très avancé des somnambules *voler* autour des lustres (2). » L'écrivain démonologue a pris des bonds extraordinaires pour une véritable ascension.

Telles sont les épidémies de *lycanthropie* rapportées par les anciens et qui relèvent uniquement de l'hystérie ou de l'aliénation.

En 1491, toutes les religieuses d'un couvent de Cambrai s'imaginent être changées en chats : elles s'élancent par les fenêtres, courent la campagne en miaulant, grimpent avec une étonnante rapidité aux arbres, sur les toits, s'y cramponnent avec tenacité et refusent d'en descendre (3).

(1) Dr S. *La vie psycho-sensible*, 6e éd. p. 258-260.
(2) *Des Esprits*, 1858, p. 301.
(3) Delrio, *Disquisitiones magicæ*, Louvain, 1600 ; Delancre, *De l'incrédulité et mescréance du sortilège pleinement convaincues*, Paris, 1622.

Un exemple analogue est rapporté par Calmeil (1).

Au milieu du XVIe siècle, les religieuses du couvent d'Uvertat, dans le comté de Hoorn, tombèrent tout à coup dans des crises effroyables : elles grimpaient au haut des arbres « d'où elles descendaient les pieds en l'air et la tête en bas... Par instants, elles bondissaient en l'air et retombaient avec force sur le sol. » De telles crises dépendent manifestement d'un trouble du système nerveux et sont justiciables de la médecine : elles n'ont rien à voir avec la lévitation.

Il en est de même de plusieurs observations intéressantes du magnétiseur Lafontaine que rapporte M. de Rochas. Lafontaine raconte qu'il fut appelé en Angleterre auprès d'une jeune fille de grande famille. Quand il arriva, il la trouva étendue sur un lit inanimée, le visage pâle, livide et couvert d'une sueur froide. Tout à coup la scène change, le cadavre se réveille.

« D'un bond, la jeune fille fut au milieu de la chambre, les yeux grands ouverts et fixes, gesticulant avec les bras, s'élevant sur la pointe des orteils et courant, à demi vêtue, par la chambre ; puis, se jetant à terre, se roulant dans des convulsions affreuses, se heurtant de toutes parts en jetant des cris et frappant les personnes qui cherchaient à la retenir pour éviter qu'elle se blessât. Puis, se redressant soudain et prononçant des paroles mêlées de sons inarticulés, elle marchait droit et ferme, sautait à des hauteurs inouïes ; puis, se tordant dans des poses impossibles, elle mettait sa tête entre ses genoux, levait en l'air une de ses jambes et tournait sur l'autre avec une rapidité étonnante, tout en conservant sa tête près du parquet. Tantôt elle se redressait, poussant des cris d'effroi comme si elle voyait un spectacle horrible, tantôt elle embrassait avec amour des fantômes ; puis enfin elle roulait épuisée sur le tapis.

« Un instant après, elle bondissait de nouveau et courait çà et là dans l'appartement, posant ses pieds nus sur les meubles, sur les verres, les tasses, le globe de la pendule, sur tous ces riens fragiles qui garnissent les étagères, et cela sans rien casser, sans rien renverser. Puis elle se retrouvait assise sur le tapis, causant avec un être imaginaire dont elle écoutait les réponses fictives. Un instant après les convulsions se représentaient... Bientôt après, ses yeux exprimèrent un ravissement indicible ; elle tomba à genoux, ses lèvres murmurèrent des paroles douces comme une prière. Elle était en extase. L'inspiration s'empara d'elle ; elle récita des vers ; elle en composa d'autres ; elle annonça des faits, des événements qui devaient arriver ; elle s'éleva en l'air comme pour s'envoler ;

(1) *Traité de la folie*, 1845, t. I, p. 255.

puis enfin, elle retomba affaissée sur elle-même, inerte, sans mouvement, sans respiration perceptible. La crise était terminée ; elle avait duré deux heures (1). »

Lafontaine magnétisa pendant trois mois cette hystérique et réussit à la guérir ; mais, en dépit de certaines expressions équivoques de son récit, il n'observa jamais chez elle la moindre lévitation.

Le même magnétiseur qui promenait son art à travers l'Europe eut l'occasion de visiter, en 1858, le petit village de Morzine, en Chablais, trop célèbre par son épidémie de convulsionnaires. Il constata, comme beaucoup d'autres, l'extrême agilité de ces jeunes filles de 11 à 20 ans qui occupèrent un instant l'opinion par leurs étranges crises.

« Les petites possédées, écrit-il, se mirent à courir les bois, à monter aux arbres avec une agilité extraordinaire et se balancer tout au haut des sapins les plus élevés. Mais, si la crise cessait pendant qu'elles étaient montées, rien de plus singulier que leur embarras pour redescendre. Ces enfants, d'ailleurs, ne se souvenaient point au réveil de ce qui s'était passé pendant la crise..... L'une d'elles, Victoire Vuillet, âgée de 16 ans, d'une figure et d'un caractère très doux, était la plus exaltée ; non seulement elle courait les champs pendant des heures entières sans être fatiguée, parlant et gesticulant toujours, montait au haut des plus grands arbres, en descendait avec une rapidité extrême; mais encore, lorsqu'elle était en haut des plus grands, elle s'élançait d'un pin sur un autre comme l'aurait fait un écureuil ou un singe. »

Il y a, dans tous ces cas, un trouble évident du système nerveux qui tient à l'hystérie et se rattache plus ou moins à l'aliénation mentale. La sensibilité est profondément atteinte, et l'esprit déséquilibré. Le malade est en proie à une auto-suggestion intense qui s'accompagne le plus souvent d'hallucinations variées. La lycanthropie n'est qu'une forme morbide où l'hypnotisme se greffe sur l'hystérie, mais cette forme grave confine étroitement à la folie. Ce qui l'en distingue, c'est qu'elle est très rare et d'ordinaire curable. N'est-il pas permis d'en rapprocher à un certain point la sorcellerie, où la suggestion tient le premier rôle et où l'hystérie a aussi sa part ?

Les sorciers du moyen âge qui usaient de pratiques cabalistiques ou absorbaient des drogues appropriées croyaient voyager à travers l'espace et aller au sabbat : en fait, ils restaient tranquillement dans leur lit. Ils étaient les victimes d'hallucinations puissantes, le jouet de leurs propres rêves (2).

(1) *Mémoires d'un magnétiseur*, t. I, p. 284.
(2) Dr S. *Le diable et les sorciers*, Téqui.

Des faits du même ordre se présentent dans l'aliénation. Des fous se sentent soulevés, transportés au loin et prennent leurs rêves pour la réalité ; d'autres se persuadent que le diable les enserre, les enlève de terre et les suspend en l'air à des hauteurs démesurées. Un aliéné observé par Brierre de Boismont se croyait enlevé la nuit et transporté au loin dans des pays divers, à Lorient, à Londres, en Égypte. Un autre se sentait chaque soir cloué dans une bière et emporté à bras d'hommes à travers un souterrain de Charenton à Vincennes, où une messe des morts lui était chantée, et d'où on le ramenait invariablement (Calmeil). Toutes ces idées de transport, de voyage et de lévitation sont fantastiques, hallucinatoires : elles naissent du délire de l'imagination et n'ont pas la moindre base dans la réalité.

II

Arrivons aux faits avérés de lévitation. Les uns sont empruntés à l'histoire profane, les autres à l'histoire sacrée. Les premiers ne se comptent pas par centaines, comme l'affirme un peu vite M. de Rochas : ils sont très rares, et la plupart contestables.

Simon le Magicien aurait opéré des prodiges, mais ses historiens sont accusés d'avoir fortement embelli le fond authentique des faits. En tout cas — et ce point seul nous intéresse — la lévitation ne lui était pas familière, car la seule fois où il la tenta fut marquée par un grave échec. On connaît la mésaventure.

Après s'être élevé dans les airs sous les yeux de Néron, en présence de toute la foule, Simon fut violemment projeté à terre et se brisa la cuisse (1). C'était un charlatan maladroit.

Les philosophes de l'école d'Alexandrie, et leur disciple, Julien l'Apostat, quand ils voulurent combattre les progrès du christianisme, cherchèrent des armes contre lui dans la magie. Tous les prodiges qu'on leur attribue sont-ils réels ? Il est permis d'en douter. On raconte par exemple que, pendant la cérémonie d'initiation de Julien l'Apostat aux mystères de Diane à Éphèse, l'initiateur, le philosophe Maxime, s'éleva dans les airs avec l'initié (2), mais les sources de l'information sont suspectes. Porphyre, Jamblique et les néoplatoniciens de leur temps ne cessent pas de se proclamer des thaumaturges incomparables : quelle valeur accorder à leurs affirmations audacieuses et intéressées que ne vient appuyer aucun témoignage étranger ? Jamblique énumère, parmi les prodiges

(1) Cf. *Constitutions apostoliques*, l. VI ; Arnobe, *Traité contre les Gentils* l. II ; Sulpice Sévère, *Hist. sacra*, l. II, c. XXVIII.
(2) Lamey, *Vie de Julien l'Apostat.*

opérés par certains hommes, le transport dans les airs et la traversée des fleuves : « Je veux en cela aussi t'indiquer à quels signes on reconnaît ceux qui sont vraiment possédés par les dieux... Leurs actions n'ont aucun caractère humain ; le transport divin les fait passer où l'on ne peut pas passer, ils se jettent dans le feu, ils marchent dans le feu, ils traversent les fleuves... Il y a de nombreuses formes de la possession divine... Quelquefois le corps semble croître ou se gonfler, ou *être emporté très haut dans les airs* (1). »

S'il faut en croire Eunape (2), Jamblique joignit la pratique à la théorie et s'éleva un jour à dix coudées au-dessus de la terre, en faisant sa prière. Mais, comme on sait, Eunape n'est guère digne de foi, et son témoignage ne saurait suffire à lui seul à établir la réalité du prodige.

Celui de Philostrate, l'historien d'Apollonius de Tyane, a-t-il plus de valeur ? Nous ne pouvons le croire, bien que M. de Rochas le cite avant tous les autres. Philostrate dit en parlant des sages de l'Inde : « Damis les a vus s'élever en l'air, à la hauteur de deux coudées, non pour étonner (car ils se défendent de ce genre de prétention), mais parce que, selon eux, tout ce qu'ils font en l'honneur du soleil, à quelque distance de la terre, est plus digne de ce dieu (3). »

Le récit de Philostrate n'a aucune garantie, et des auteurs anciens, Lactance, saint Chrysostôme, saint Augustin se sont accordés à n'y voir qu'un roman d'imagination. Comment pourrait-on y prendre la base de la moindre certitude ?

Il faut arriver aux temps modernes pour trouver dans l'ordre profane des exemples un peu probants de lévitation. C'est ainsi qu'au XVIIIe siècle un savant bénédictin Dom Lataste observant les convulsionnaires de Saint-Médard remarqua chez l'un d'eux, Mlle Thévenet, les étranges phénomènes qui suivent :

« Elle s'élevait de temps en temps à sept ou huit pieds de hauteur et jusqu'au plancher ; et, en s'élevant, elle emportait à trois pieds de terre deux personnes qui pesaient sur elle de toutes leurs forces. Les physiciens ne verront-ils ici que la nature ?

« Événement plus prodigieux en un sens, évènement horrible ! Pendant que Mlle Thévenet s'élève, la tête en haut, ses jupes et sa chemise se replient comme d'elles mêmes sur sa tête. La nature a-t-elle jamais opéré de tels effets, ou peut-elle en opérer (4) » ?

(1) *Le livre des mystères*, 3e partie, trad. Quillard.
(2) *Vita Sophist. Jamblic.*
(3) *Vie d'Apollonius de Tyane*, l. III, ch. XV.
(4) *Lettres théologiques*, Avignon, 1739, t. II, p. 1310.

En présence d'un tel prodige, le savant religieux n'hésite pas à faire appel au surnaturel et croit à l'intervention du diable. Beaucoup furent de son avis. D'autres ne virent là que la manifestation à l'état épidémique d'accidents nerveux dus à la grande hystérie ou à la folie. On sait que la question a été très controversée et qu'elle n'est pas résolue. La *science rétrospective* présentant à nos yeux des difficultés presque insurmontables et déconcertantes, nous nous gardons de prendre parti, mais nous saisissons cette occasion pour affirmer la possibilité et l'existence de l'action démoniaque.

La lévitation, toute extraordinaire qu'elle soit, n'est pas impossible à produire par le démon et ses anges ; et plusieurs exemples ne permettent pas de douter de sa réalisation dans l'ordre satanique. Des hommes se sont élevés dans les airs sous la seule inspiration du mauvais esprit, et pour séduire et tromper les foules ignorantes.

Saint Paulin déclare avoir vu un possédé marcher contre la voûte d'une église la tête en bas, sans que ses vêtements fussent dérangés (1).

En 1612, un religieux jacobin, le Père Pot exorcisait à Beauvais une vieille mendiante possédée, Denyse Lacaille. Pendant la cérémonie « tout à coup elle s'éleva en l'air, les pieds hors de terre, et beuglant horriblement. Des gens d'église et des dévotes craignant que la créature agitée ne vînt à se découvrir, lui tenaient les pieds par charité (2). »

De nombreux possédés ont eu cette étonnante faculté ; le Rituel des exorcismes en témoigne. Il n'est pas difficile alors de discerner l'esprit du mal ; d'autant plus que les exorcistes sont plus forts que le démon, ont le pouvoir de lui commander et arrivent dans certains cas à réaliser eux-mêmes, à ses dépens, de véritables *expériences de lévitation*. Nous en avons la preuve intéressante dans le récit suivant d'un missionnaire de Cochinchine du siècle dernier, le P. Delacour :

« Je m'avisai, écrit-il, dans un exorcisme, de commander au démon, en latin, de transporter le possédé au plancher (voûte) de l'église, les pieds les premiers et la tête en bas. Aussitôt son corps devint raide et, comme s'il eût été impotent de tous ses membres, il fut traîné du milieu de l'église à une colonne, et là, les pieds joints, le dos collé à la colonne, sans s'aider de ses mains, il fut transporté en un clin d'œil au plancher (voûte), comme un poids qui serait attiré d'en haut avec vitesse sans qu'il parût qu'il agit. Suspendu au plancher, les pieds collés, la tête en bas, je fis avouer au démon, comme je me l'étais proposé, la fausseté de la religion païenne... Je le tins plus d'une demi-heure en l'air, et, n'ayant

(1) *Vie de Saint Félix de Nole.*
(2) Garinet. *Histoire de la magie en France,* 1818, p. 191.

pas eu assez de constance pour l'y tenir plus longtemps, tant j'étais effrayé moi même de ce que je voyais, je lui ordonnai de le rendre à mes pieds sans lui faire de mal... Il me le rejeta sur le champ comme un paquet de linge sale, sans l'incommoder (1). »

L'existence de la lévitation diabolique ne nous paraît pas contestable ; mais nous ne devons pas ignorer que le démon est le « singe du bon Dieu » et que son œuvre n'est jamais qu'une grossière contrefaçon du miracle. Les faits de lévitation empruntés à l'histoire sacrée sont plus nombreux, plus précis, plus authentiques que les autres et réclament maintenant toute notre attention.

III

Ne nous arrêtons pas à l'Ancien Testament qui rapporte plusieurs exemples de lévitation. C'est Habacuc qui se transporte à travers les airs du pays de Judée à celui de la Chaldée. C'est Elisée qui s'enlève visiblement de terre. Le Nouveau Testament est trop affirmatif sur le même objet pour laisser le moindre doute à tout esprit chrétien ; on ne discute pas les prodiges qu'il rapporte, on les accepte avec foi, amour et reconnaissance comme tout ce qui vient de Dieu même.

L'extase si fréquente dans la vie des serviteurs de Dieu s'est souvent accompagnée de lévitation ; et de longues pages seraient nécessaires pour énumérer les saints, les bienheureux ou les personnages pieux qui ont été favorisés dans leur existence de ce don extraordinaire. Mais, est-il besoin de le dire, tous les cas rapportés ne sont pas également garantis, plusieurs sont d'une authenticité douteuse.

La plupart des extatiques, au cours de leurs ravissements, se sont trouvés élevés au-dessus de terre, suspendus dans les airs sans le moindre appui et transportés ainsi plus ou moins longtemps contrairement aux lois de la pesanteur.

Dans ces ascensions merveilleuses, il y a des degrés variés. Tantôt l'élévation, n'ayant lieu qu'à quelques centimètres du sol, est à peine appréciable, tantôt elle s'opère à deux ou trois mètres ; parfois elle atteint la hauteur des grands arbres ou arrive même à dépasser la vue.

Un religieux Carme, célèbre par ses extases, Dominique de Jésus-Marie, s'élevait si haut que ses frères pouvaient à peine, en allongeant les bras, atteindre la plante de ses pieds. Saint Pierre d'Alcantara arrivait parfois, dans ses ascensions, jusqu'aux lambris du chœur de l'église où il tombait en extase. Un jour d'Ascension, sainte Agnès de Bohême, qui récitait l'office au jardin entre deux de ses compagnes, s'éleva dans

(1) *Lettre à M. Vinslow*. Citée par Calmeil, *op. cit.*, t. II, p. 417.

l'air à perte de vue et ne revint qu'au bout d'une heure (*Bollandistes*, 6 mai). Il arriva plusieurs fois à sainte Colette de disparaître entièrement aux regards de ses sœurs et de se perdre en quelque sorte dans l'espace. Saint François d'Assise eut aussi des extases de ce genre, au rapport de ses historiens.

La durée de la lévitation est très variable : le plus souvent elle n'est que de quelques minutes, mais on l'a vue se prolonger plusieurs heures et même des jours entiers. Saint Thomas de Villeneuve, en lisant l'évangile du jour de l'Ascension, tomba en extase au verset : *Et videntibus illis elevatus est,* s'éleva dans les airs et y resta suspendu pendant douze heures. Dans une de ses extases, le bienheureux Gilles de Santarem demeura suspendu pendant toute une nuit, du coucher du soleil jusqu'au lendemain matin ; Pudentienne Zagnoni, depuis la communion du matin jusqu'à vêpres. Christine d'Aquila et Dominique de Jésus-Marie prolongèrent leur élévation vingt-quatre heures ; Marie de Simiane deux jours ; et le franciscain Louis de Mantoue, trois jours entiers.

Sainte Thérèse fut-elle sujette à la lévitation ? Plusieurs l'ont cru d'après ce passage de sa Vie : « Il faut qu'une âme soit extraordinairement généreuse pour s'abandonner sans réserve entre les mains de Dieu, et se laisser conduire par lui où il lui plaît, quelque peine qu'elle en ressente. Je me suis quelquefois trouvée en avoir une si grande, que je faisais tous mes efforts pour tâcher de résister, principalement lorsque je tombais dans ces ravissements en présence de plusieurs personnes ; tant j'appréhendais qu'il n'y eût de l'illusion. En cet état qui est comme un combat que l'on entreprendrait contre un très puissant géant, je résistais quelquefois un peu ; mais je me trouvais après si lasse et si fatiguée, qu'il me semblait que j'avais le corps tout brisé. En d'autres temps il m'était absolument impossible de m'opposer à un mouvement si violent ; je me sentais ensuite enlever l'âme et la tête sans que je pusse l'empêcher, et quelquefois tout mon corps, *en sorte qu'il ne touchait plus à terre...* Dans la résistance que je faisais pour m'empêcher d'être ainsi *enlevée de terre,* je sentais sous mes pieds quelque chose qui me poussait avec tant de violence, que je ne saurais à quoi le comparer, nul autre de tous les mouvements qui se passent dans l'esprit n'ayant rien qui approche d'une telle impétuosité ; et ce combat que j'éprouvais en moi-même était si grand, que j'en avais le corps tout rompu, sans pouvoir rien gagner par ma résistance, à cause qu'il faut que tout cède au pouvoir infini de Dieu (1). »

Dans la description qui précède, la célèbre vierge d'Avila traduit

(1) *Vie*, chap. xx, éd. Périsse, p. 118, 119.

surtout ses états d'âme, et on ne saurait tirer de ses impressions sensibles la moindre certitude sur l'objectivité d'une véritable lévitation.

Si le cas de sainte Thérèse est discutable, celui de Marie d'Agréda ne paraît pas douteux. Dans ses extases, son corps devenait immobile, insensible, prenait l'apparence d'un cadavre et se tenait un peu élevé au-dessus de la terre, aussi léger que s'il avait perdu son poids naturel. Il suffisait de souffler tant soit peu, même de loin, sur l'extatique, pour la voir remuer et se balancer comme une plume légère. Une telle merveille fut bientôt connue de toutes parts et amena au couvent de Burgos une grande affluence de visiteurs et de curieux. Tous purent en être témoins et, de leur propre souffle, en dehors de la grille de la chapelle, agiter le corps suspendu de Marie d'Agréda.

Un jour qu'on célébrait la fête de la couronne d'épines au couvent de Valence, Marguerite Agullona s'y rendit à l'heure de vêpres. Son regard fut attiré en entrant à l'église sur un tableau représentant le couronnement d'épines, et aussitôt elle tomba en extase. On la vit demeurer à genoux devant l'image, immobile et suspendue en l'air pendant plus de trois heures. La porte de l'église étant ouverte, le courant d'air suffisait pour faire balancer l'extatique comme une plume. Tout le peuple de Valence, accouru pour la fête, fut témoin de cet étrange phénomène.

Un jour de fête de saint Pierre, une religieuse, Jeanne d'Orvieto, s'éleva en l'air, en présence de toutes ses compagnes, la tête en bas, les bras tendus, les pieds en haut posés l'un sur l'autre.

François de Cocogliedo, saisi par l'extase sur sa chaise, s'élève avec elle dans les airs.

En 1772, à Aprigliano, diocèse de Cosenza, le bienheureux Jean d'Acri fut pris d'extase à la fin d'un sermon et son corps s'éleva d'un pied environ au-dessus de l'estrade où il prêchait ; il demeura ainsi suspendu en l'air pendant assez longtemps.

Les déambulations aériennes des extatiques sont parfois des plus compliquées, des plus extraordinaires. Marguerite du Saint Sacrement se transportait instantanément d'un point à un autre : on la voyait presque à la fois au chœur, à la salle des exercices, à l'infirmerie, sans que les portes fussent ouvertes, et à plusieurs reprises les sœurs déconcertées assistèrent à ses lévitations.

Saint Pierre d'Alcantara entend dans le jardin du couvent un frère qui s'exerce à chanter les premiers versets de l'Évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum :* il tombe soudain en extase et, se ramassant sur lui même, ne touchant plus terre, il s'élance dans l'espace, franchit rapidement sans difficulté trois portes basses qui conduisaient à l'église

et vient se poser devant le maître autel, où ses frères inquiets le retrouvent plongé dans un céleste ravissement. On le voyait souvent s'agenouiller au pied des arbres et de là s'élancer, grâce à l'extase, avec une incomparable légèreté, sur les grosses branches et jusqu'aux derniers rameaux. Un autre franciscain, le bienheureux Philippin, planait plus haut encore, au-dessus des grands chênes.

La vie du bienheureux Joseph de Cupertino est pleine de ces prodiges. On y compte plus de soixante-dix lévitations bien constatées. Ce saint personnage volait hardiment et d'un trait aux voûtes de l'église, le long des murailles, sur la chaire, vers les statues de la sainte Vierge et des saints, il planait librement sur l'autel et devant le tabernacle. Un jour, dans l'église de Grotella, il parcourut dans l'air la distance de cinquante pieds du milieu de la nef au maître autel. Au dehors, il volait également à la cime des arbres se tenant à l'aise sur les plus petites branches et franchissait d'un bond de grandes distances.

Les cas de lévitation ont eu parfois des témoins forcés et par suite irrécusables. Ainsi, saint François d'Assise emporta un jour avec lui un frère, nommé Maffi, dans son vol extatique. — Jeanne Rodriguez, accompagnée dans la rue par Alphonse et François Ruiz à cause de sa faiblesse, s'éleva tout à coup comme un aigle dans les airs, emportant avec elle ses deux guides, et ne toucha le sol que trois cents pas plus loin, au couvent de Saint-Augustin. — Les ravissements de Dominique de Jésus-Marie, qui l'élevaient parfois en l'air, laissaient beaucoup d'incrédules à Valence. L'un d'eux s'imagina de lui saisir les pieds au moment où il était ravi au ciel : il se sentit entraîné avec lui, prit peur et, lâchant le P. Dominique, retomba durement à terre en se faisant grand mal. — Saint Joseph de Cupertino saisit un jour le confesseur du couvent dans l'église de Sainte-Claire, l'enleva avec lui dans les airs et lui fit faire le tour des chapelles. Une autre fois, en la fête de l'Immaculée-Conception, il prie le P. Gardien de répéter avec lui : *Pulchra Maria!* Marie est belle, et aussitôt, entrant en ravissement, il saisit à bras le corps son supérieur et l'entraîne avec lui dans l'espace, en redisant ensemble : *Pulchra Maria ! Pulchra Maria !* Il lui arriva encore de guérir un fou dans ces conditions. C'était un gentilhomme qu'on lui amenait pour qu'il obtienne de Dieu son retour à la raison. Le saint le fait agenouiller et, lui imposant les mains : « Seigneur Baltazar, lui dit-il, soyez sans crainte, je vous recommande à Dieu et à sa très sainte Mère... » Au même instant, il tombe en extase, saisit le malheureux par les cheveux, l'entraîne avec lui dans les airs et l'y maintient suspendu pendant quelque temps. Quand il le remit à terre, la guérison était faite.

La lévitation n'appartient pas seulement au passé : nos contemporains en ont vu des exemples que nous ne pouvons taire, qu'il est nécessaire de signaler. La célèbre religieuse augustine de Dulmen (Westphalie), Anne-Catherine Emmerich, morte en 1824, raconte qu'étant sacristine, elle grimpait et se tenait debout sur les fenêtres, sur les corniches, sur la moindre saillie, parce qu'elle se sentait soutenue et en quelque sorte portée en l'air par une mystérieuse vertu.

Marie Crucifiée des Plaies de Jésus, morte en odeur de sainteté en 1826 à Naples, avait des extases fréquentes au cours desquelles on la vit souvent suspendue en l'air de plusieurs palmes au-dessus du sol (1).

Mme du Bourg (mère Marie de Jésus), décédée à la Souterraine le 26 septembre 1862, était sujette à de fréquentes extases (2). Presque chaque fois elle s'élevait subitement de terre en s'écriant : « O charité ! ô amour sacré ! » C'est en vain qu'elle tentait de s'accrocher à sa chaise ou à son prie-Dieu. L'ascension, qui avait lieu le soir, à la prière, devant toute la communauté, ne dépassait pas la hauteur de la chaise : quand elle prenait fin, l'extatique retombait brusquement sur le prie-Dieu. Un jour, le siège fut brisé, tant la chute fut violente : les morceaux en ont été recueillis et soigneusement conservés. Le regretté Mgr d'Hulst, neveu de Mme du Bourg, a fait une enquête approfondie auprès des religieuses témoins de ces faits et a conclu à leur véracité.

Une carmélite arabe, Sœur Marie de Jésus Crucifié, morte à Bethléem en 1879, a donné des preuves manifestes de lévitation (3). Pendant son noviciat, elle s'éleva un jour à une grande hauteur, en présence de M. Manaudas, supérieur du grand Séminaire et de M. Saint-Guily, délégués par M. l'évêque de Bayonne. Religieuse à Pau, elle fut inondée des faveurs célestes. « Dans ses ravissements qui étaient très fréquents, déclare notre vénéré confrère, le Dr Imbert-Gourbeyre, *nous la vîmes souvent élevée de terre jusqu'à la cime des arbres* (4). »

Citons enfin, pour finir, Dominica Barbagli, l'extatique de Mont-san-Savino, près Florence, morte en 1858. Elle s'élevait quotidiennement dans les airs, et il suffisait de souffler sur elle pour la déplacer, tant elle était légère. Des milliers de pèlerins l'ont visitée et peuvent témoigner de la réalité des faits.

(1) Sa vie a été écrite en italien par le chanoine Rosario Frungillo, Naples, 1876.
(2) Cf. Sa *Vie* par l'abbé Bersange, Paris, 1891.
(3) Cf. Lady Herbert, *Sœur Marie de Jésus Crucifié*, simple esquisse, Montpellier et Pau 1889.
(4) *La stigmatisation, l'extase divine*, etc., t. I, p. 555.

IV

L'époque contemporaine nous fournit, au point de vue profane, un certain nombre de faits de lévitation qui ne sont pas toujours clairs ni prouvés, et qu'on peut opposer sans crainte aux précédents. Du contraste jaillira nécessairement la vérité dans tout esprit sincère. Il faut descendre des lumineux sommets de la mystique chrétienne pour nous plonger un instant dans le gouffre ténébreux de la magie, pour aborder résolument les obscurs et mystérieux problèmes du spiritisme et de l'occultisme. Allons sans crainte, car avec le double guide d'une raison sûre et d'une foi éclairée on ne risque pas de s'égarer ni de se perdre.

Parlons d'abord des fakirs de l'Inde, dont les exercices ont depuis longtemps la réputation de violer outrageusement les lois de la pesanteur. Le Dr Gibier déclare expressément qu'ils s'élèvent librement dans l'air jusqu'à atteindre le plafond. Cette assertion se trouve répétée partout ; mais l'important est de la voir confirmée par un témoin oculaire digne de foi. A défaut d'autre, nous avons M. Louis Jacolliot qui rapporte de son séjour aux bords du Gange les deux faits suivants :

« Le fakir Covindassamy se livrait au jeûne et à la prière depuis vingt jours. Ayant pris une canne en bois de fer que j'avais apportée de Ceylan, il appuya la main sur la pomme, et, les yeux fixés en terre, il se mit à prononcer les conjurations magiques de circonstance et autres momeries dont il avait oublié de me gratifier les jours précédents...

« Appuyé d'une seule main sur la canne, le fakir s'éleva graduellement à deux pieds environ au-dessus du sol, les jambes croisées à l'orientale, et resta dans une position assez semblable à celle de ces bouddhas en bronze que tous les touristes des paquebots rapportent de l'Extrême-Orient...

« Pendant plus de vingt minutes, je cherchai à comprendre comment Covindassamy pouvait ainsi rompre avec les lois ordinaires de l'équilibre... Il me fut impossible d'y parvenir ; aucun support apparent ne le liait au bâton qui n'était en contact avec son corps que par la paume de sa main droite...

« Au moment où il me quittait pour aller déjeuner et faire quelques heures de sieste, ce dont il avait le plus pressant besoin, n'ayant rien pris et ne s'étant point reposé depuis 24 heures, le fakir s'arrêta à l'embrasure de la porte qui conduisait de la terrasse à l'escalier de sortie, et, croisant les bras sur la poitrine, il s'éleva *ou me parut s'élever* peu à peu sans soutien, sans support apparent, à une hauteur d'environ 25 ou 30

centimètres. Je pus fixer exactement cette distance grâce à un point de repère dont je m'assurai pendant la durée rapide du phénomène. Derrière le fakir, se trouvait une tenture de soie servant de portière, rouge, or et blanc, par bandes égales, et je remarquai que les pieds du fakir étaient à la hauteur de la sixième bande. En voyant commencer l'ascension, j'avais saisi mon chronomètre. La production entière du phénomène, du moment où le charmeur commença à s'élever à celui où il toucha de nouveau le sol, ne dura pas plus de huit à dix minutes. Il resta à peu près cinq minutes immobile dans son mouvement d'élévation.

« Aujourd'hui que je réfléchis à cette scène étrange, il m'est impossible de l'expliquer autrement que je ne l'ai fait pour tous ceux que ma raison s'était déjà refusée à admettre..., c'est-à-dire par toute autre cause qu'un sommeil magnétique me laissant lucide, tout en me laissant voir par la pensée du fakir tout ce qui pouvait lui plaire...

« Au moment où Covindassamy me donnait le salam du départ, je lui demandai s'il lui serait possible de reproduire à volonté ce dernier phénomène : « Le fakir, me répondit-il d'un ton emphatique, *pourrait s'élever jusqu'aux nuages*. — Comment obtient-il ce pouvoir? » Il me répondit sentencieusement : « Il faut qu'il soit en communication constante, par la prière contemplative, et un esprit supérieur descend du ciel » (1).

Ces faits sont intéressants, mais ils ne nous paraissent pas appeler une cause surnaturelle : ils mettent sans doute en jeu la suggestion, comme le déclare M. Jacolliot, mais sont dus principalement à l'habileté professionnelle du fakir et rentrent dans la grande classe de la sorcellerie. Ils nous arrêteront d'autant moins qu'ils ne donnent pas une démonstration nette, indiscutable de la lévitation. Celle-ci a été observée en Europe, en France surtout, dans des conditions au moins aussi satisfaisantes, et le contrôle en est toujours plus facile que dans l'Inde.

Mentionnons d'abord, à la suite de M. de Rochas (2), la curieuse observation du D[r] Cyriax de Berlin :

« C'était à Baltimore en 1853. Une centaine de personnes se trouvaient un soir réunies dans le vaste atelier du peintre Lanning pour entendre un discours de M[me] French *intransée*, lorsqu'*elle fut tout à coup enlevée de l'estrade* sur laquelle elle se trouvait et portée vers le fond de la salle dont elle fit complètement le tour *en planant à une hauteur de deux pieds environ du plancher*; la vue de ce phénomène constaté par mes yeux, comme il l'était au même moment par une centaine de dames et de mes-

(1) *Voyage au pays des Fakirs charmeurs*, p. 61.
(2) Il signale préalablement les observations du magnétiseur Lafontaine qui nous paraissent sujettes à caution et dont nous ne parlerons pas.

sieurs, me donna le frisson ; je voyais devant moi, dans la plénitude de ma connaissance, une personne qui, sans remuer un membre, les bras croisés et les yeux fermés, planait au-dessus du plancher, était transportée entre deux rangées de bancs contenant chacune une cinquantaine de personnes, puis revenant de la même manière du fond de la salle jusque sur l'estrade, et poursuivait son discours comme s'il ne se fût rien passé d'extraordinaire. Je voyais toutes les autres personnes constater ce phénomène et en être abasourdies aussi bien que moi. Mes sens ne m'avaient donc pas trompé ; ce que j'avais vu s'était donc bien réellement passé !

« Quelle était donc la force qui avait été mise en jeu ? Une force naturelle aveugle serait-elle capable de réaliser des résultats aussi étonnants sans se heurter à quelqu'obstacle? Cette hypothèse étant en opposition avec l'expérience, je fus obligé, après un sérieux examen, d'en venir à la conclusion que, dans ces circonstances, les lois de la pesanteur paraissant supprimées ou rencontrant, tout au moins, de la résistance, il me fallait admettre l'intervention d'une volonté intelligente, et que, puisque cette volonté faisait preuve d'intelligence, elle ne pouvait émaner que d'une personnalité, d'un individu. Vouloir trouver l'explication par une manifestation inconsciente d'un cerveau n'était pas admissible dans cette circonstance.

« Ce phénomène m'avait tellement impressionné que je n'en dormis pas de toute la nuit ; je me trouvais constamment en face de ce que j'avais vu et je cherchais vainement à l'expliquer par les lois naturelles connues » (1).

Ce cas de lévitation est malheureusement unique et d'une vérification difficile : il faut s'en tenir au seul témoignage de notre confrère allemand. Avec le célèbre *médium* Home nous avons toute une série de lévitations attestées par un grand nombre de personnes et notamment par le savant physicien Crookes. M. de Rochas semble encore leur attribuer une grande valeur.

« Les faits, déclare le savant anglais, se sont produits quatre fois en ma présence *dans l'obscurité*. Le contrôle sous lequel ils eurent lieu fut tout à fait satisfaisant, autant du moins qu'on en peut juger... Les cas d'enlèvement les plus frappants dont j'ai été témoin ont eu lieu avec M. Home. En trois circonstances différentes, *je l'ai vu s'élever complètement au-dessus du plancher de la chambre*. La première fois, il était assis sur une chaise longue, la seconde, il était à genoux sur sa chaise, et la troi-

(1) *Comment je suis devenu spiritualiste.*

sième, il était debout. A chaque occasion, j'eus toute la latitude possible d'observer le fait au moment où il se produisait. Il y a au moins cent cas bien constatés de l'enlèvement de M. Home qui se sont produits en présence de beaucoup de personnes différentes...

« Les meilleurs cas de lévitation de Home eurent lieu chez moi. Une fois, entre autres, il se plaça dans la partie la plus visible de la salle, et après une minute il dit qu'il se sentait enlever. *Je le vis s'élever lentement, d'un mouvement continu et oblique, et rester pendant quelques secondes, environ à six pouces du sol* ; ensuite, il redescendit lentement » (1).

Home a jugé bon de mettre le public au courant de ses impressions dans un livre qui a fait fortune. « Durant ces élévations ou lévitations, écrit-il, je n'éprouve rien de particulier en moi, excepté cette sensation ordinaire dont je renvoie la cause à une grande abondance d'électricité dans mes pieds ; je ne sens aucune main me supporter et n'éprouve pas de crainte. Je suis en général soulevé perpendiculairement, mes bras raides et relevés par-dessus ma tête, comme s'ils voulaient saisir *l'être invisible qui me lève doucement du sol*. Quand j'atteins le plafond, mes pieds sont amenés au niveau de ma tête et je me trouve comme dans une position de repos. J'ai demeuré souvent ainsi suspendu pendant 4 ou 5 minutes ; on en trouvera un exemple dans un compte-rendu de séances qui eurent lieu, en 1857, dans un château près de Bordeaux. *Une seule fois mon ascension se fit en plein jour; c'était en Amérique.* J'ai été soulevé dans un appartement à Londres, Stoane Street, où brillaient quatre becs de gaz et en présence de cinq Messieurs qui sont prêts à témoigner de ce qu'ils ont vu, sans compter une foule de témoignages que je peux ensuite produire. En quelques occasions, la rigidité de mes bras se relâche et j'ai fait avec un crayon des lettres et des signes sur le plafond, qui existent encore, pour la plupart, à Londres (2). »

Ces déclarations, que recueille précieusement M. de Rochas, auraient peut-être quelque valeur si elles n'avaient été ultérieurement démenties par l'auteur lui-même. Le spiritisme, qui a toujours salué dans le fameux *médium* l'un de ses grands hommes, doit en faire son deuil. A la veille de mourir, en 1886, Home a nettement avoué à son vieil ami le Dr Philip Davis (3), qu'il n'avait pas de commerce avec les *esprits* et qu'il avait indignement trompé le public sur la nature de son action. Ce n'était qu'un habile charlatan, un heureux sorcier. Pourquoi n'a-t il pas retiré de la

(1) *Recherches sur le spiritualisme.*
(2) D. Home. *Révélations sur ma vie surnaturelle.* Paris, 1864, p. 52-53.
(3) *La fin du monde des esprits ; le spiritisme devant la raison et la science*, Paris, 1887.

circulation son livre menteur qui l'accuse? Il l'aurait avantageusement remplacé par un autre au titre suggestif : *Aveux tardifs d'un prestidigitateur méconnu.*

Voici un autre sujet de lévitation, M. William Stainton Moses, clergyman de l'Université de Cambridge, mort en 1892, qui nous raconte ses impressions au cours de son voyage aérien.

« Un jour (le 30 juin 1870)... je sentis ma chaise éloignée de la table et tournée dans le coin où j'étais assis, de sorte que je tournais le dos au cercle et faisais face à l'angle du mur. Ensuite, *la chaise fut élevée de terre* à une hauteur qui, d'après ce que j'ai pu juger, devait être de 30 à 40 centimètres. Mes pieds touchaient la plinthe qui pouvait avoir 30 centimètres de haut. La chaise resta suspendue quelques instants et alors je me sentis la quitter et monter toujours plus haut, toujours plus haut, dans un mouvement très doux et très lent. Je n'avais aucune appréhension, et je ne me sentais pas mal à l'aise. J'avais parfaitement conscience de ce qui se passait et décrivais la marche du phénomène à ceux qui se trouvaient assis à la table. Le mouvement était très régulier et il nous parut assez long avant d'être complet. J'étais tout près du mur, si près même que j'ai pu, avec un crayon solidement posé contre ma poitrine, marquer le coin opposé sur le papier du mur. Cette marque, mesurée après, se trouvait à un peu plus de 1 mètre 80 du parquet, et, d'après ma position, ma tête devait être dans l'angle de la chambre, à peu de distance du plafond. Je ne pense pas avoir été le moins du monde endormi. Mon esprit était parfaitement net et je me rendais parfaitement compte de ce curieux phénomène. Je n'ai senti sur le corps aucune pression, j'avais la sensation d'être dans un ascenseur et de voir les objets passer loin de moi. Je me rappelle seulement une légère difficulté à respirer, avec une sensation d'avoir la poitrine remplie et d'être plus léger que l'atmosphère. Je fus descendu très doucement et placé sur la chaise qui avait repris son ancienne position. Les mesures furent immédiatement prises, et les marques que j'avais faites au crayon, enregistrées. Ma voix, m'a-t-on dit, résonnait comme si elle venait de l'angle du plafond.

« Cette expérience fut répétée neuf fois *avec plus ou moins de succès.*»

Les observations de l'ingénieur Donald Mac Nab ne sont pas moins surprenantes :

« Le *médium* M. F..., compositeur de musique, est fréquemment enlevé en l'air pendant les séances ; mais cela arrive plus souvent à un de mes amis, M. C..., sculpteur, qui est aussi *médium*. Une fois, celui-ci nous dit qu'*il était enlevé avec sa chaise.* Nous entendions en effet le son de sa voix qui changeait de place. Notez qu'il avait de gros souliers et qu'on

n'entendait pas le moindre bruit de pas ; enfin ayant allumé, il se trouva assis sur sa chaise et celle-ci sur le lit. Une autre fois, ayant maladroitement allumé pendant qu'il était lévité sur le tabouret de piano, il tomba lourdement d'une hauteur de 50 à 60 centimètres ; si lourdement que le pied du meuble fut cassé. Trois ingénieurs, MM. Labro, Th... et M,.. en furent témoins.

« Il me semblait important d'avoir des preuves plus palpables de cette lévitation et voici ce que j'imaginai. J'étendis par terre un carré d'une étoffe très peu solide qu'on appelle andrinople ; c'est une espèce de calicot teint en rouge. Au milieu nous mîmes une chaise et nous fîmes asseoir M. C... dessus. L'autre *médium*, M. F..., n'était pas là. Nous tînmes chacun un coin de l'étoffe et, comme nous étions cinq, un des coins était tenu par deux personnes. *J'éteignis, et presque aussitôt nous sentîmes la chaise s'enlever*, rester quelque temps en l'air, puis redescendre doucement. L'étoffe n'était pas même tendue et au moindre effort elle aurait été déchirée. Cette expérience remplissait M. C... de frayeur. Les personnes présentes étaient M. R..., M. C..., deux dames et moi (1). »

Un savant ami du colonel de Rochas, M. B..., a eu l'occasion d'étudier la lévitation sur un membre de sa famille qui présentait des facultés médianimiques :

« Un soir, raconte-t-il, nous étions assis dans la chambre du *médium*, *alors obscure*, autour d'une petite table... Nous entendons bientôt le *médium* s'écrier : « Je sens que je m'enlève. » Monté sur ma chaise, je suis son ascension jusqu'au plafond, le long duquel il se trouve couché, et ma main peut parcourir son corps dans toute sa longueur, de la tête jusqu'aux pieds. Il redescend lentement, en reprenant la position verticale, et se place debout sur la table où nous le trouvons après avoir augmenté la lumière du gaz... Dans deux autres séances distinctes, le *médium* fut également enlevé et couché contre le plafond de sa chambre, sans éprouver la sensation d'aucune poussée extérieure et sans pouvoir se rendre compte des raisons de son ascension. »

Les 8 et 15 décembre 1893 à Rome des expériences de lévitation eurent lieu en présence d'une dizaine de savants. M. le Dr Nicola Santangelo, médecin de Venosa, en rend compte dans une lettre à M. le colonel de Rochas :

« *Dans la complète obscurité*, tant dans la première que dans la deuxième séance, nous vérifiâmes la lévitation du *médium* Ruggieri, lequel *s'éleva presque à la hauteur d'un metre* au-dessus du niveau de la table, comme

(1) *Lotus rouge*, 1888.

je m'en assurai moi-même et que je le fis constater à la première séance, par M[lle] Possidoni qui était à ma gauche et, à la deuxième séance, par M[me] Ferri qui nous avait honorés de sa présence.

« Dans cette seconde séance, quand le *médium* M. Ruggieri commençait à s'élever, je le tenais fortement avec la main ; mais, me voyant tiré avec force jusqu'à perdre pied, je me cramponnai à son bras et ainsi *je fus enlevé en l'air avec mon compagnon* qui était de l'autre côté du *médium.* Nous étions *tous trois élevés en l'air, jusqu'à une hauteur d'au moins trois mètres au-dessus du plancher*, puisque je touchais distinctement avec mes pieds la lampe à suspension qui pendait au centre du plafond.

« Dans la rapide descente, la lumière étant faite, je me trouvai agenouillé sur la table, presque en danger de me rompre le cou, sans que cependant rien ne me fût arrivé de désagréable.

« Oui, à Rome, moi, moi-même, sans ailes, *j'ai volé en l'air*, et cela je puis l'attester à la face de Dieu et des hommes. Mais, avant moi, les trois *médiums* Cecechini, Ruggieri et Boella furent aussi soulevés dans l'espace jusqu'à toucher le plafond. Et c'était beau d'entendre venir leur voix de si haut, annonçant le phénomène (1). »

On pourrait remarquer ici que le fait d'être entraîné à la suite d'un *médium* en lévitation ne constitue pas un vol ; mais ce serait user d'une critique sévère et enlever le charme à l'amusant récit d'un *spirite* convaincu. Nous avons hâte d'arriver au meilleur des *médiums* contemporains, à la Napolitaine Eusapia Paladino qui a promené ses *transes* un peu partout, à Naples, à Rome, à Milan, à Varsovie, à Cambridge et en plusieurs villes de France et qui produisait de véritables merveilles au dire de M. de Rochas et de beaucoup d'autres. Ses lévitations ont été signalées dans un certain nombre de séances : rappelons d'abord celles de Naples en 1889 :

« Au bout de peu d'instants, *et après avoir fait baisser le gaz*, Eusapia pria les personnes assises à ses côtés de lui tenir les mains et les pieds. Puis, sans entendre le moindre frottement, ni aucun mouvement rapide de sa personne, ni même la plus légère ondulation de la table autour de laquelle nous nous trouvions, MM. Otéro et Tassi, le plus près du *médium,* s'aperçurent les premiers d'une ascension inattendue, car ils se sentirent soulever tout doucement les bras ; et, ne voulant jamais quitter les mains du *médium*, ils durent *l'accompagner dans son ascension.* Ce cas splendide de lévitation est d'autant plus digne d'attention qu'il avait eu lieu sous la

(1) Cf. *Lux,* VI[e] année, 12[e] fasc.

mais dans l'obscurité

plus rigoureuse surveillance et avec une légèreté telle qu'on semblait soulever une plume. Ce qui surprit surtout ces Messieurs, ce fut de sentir les deux pieds du *médium* posés sur la petite surface de la table (0m80 sur 0m60) déjà en partie couverte par les mains de quatre assistants, sans qu'aucune de ces mains fût touchée, *quoiqu'on fût dans l'obscurité la plus complète.*

« Bien qu'étourdis par un fait si extraordinaire et si imprévu, l'un de nous demanda à *John* (1) s'il lui serait possible de soulever un peu le *médium* de dessus la table, à pieds joints, de manière à nous permettre de constater encore mieux le soulèvement. De suite, sans discuter la demande exigeante et malicieuse, Eusapia *fut soulevée de dessus la table, de 10 à 15 centimètres* ; chacun de nous put librement passer la main sous les pieds de la « magicienne » suspendue en l'air » (2) !

Les expériences de Milan eurent lieu en 1892 en présence de plusieurs savants et notamment des professeurs Charles Richet et Lombroso. La lévitation d'Eusapia fut observée le 28 septembre et le 3 octobre.

« Tandis que ses deux mains étaient tenues par MM. Richet et Lombroso, le *médium* se plaignit de mains qui le saisissaient sous les bras, puis dans un état de *transe*, il dit d'une voix changée qui lui était ordinaire dans cet état : « Maintenant j'apporte mon *médium* sur la table. » Au bout de deux ou trois secondes, la chaise, avec le *médium* qui était assis, fut, non pas jetée, *mais soulevée d'emblée et déposée sur la table*, tandis que MM. Richet et Lombroso sont sûrs de n'avoir aidé en rien à cette ascension par leurs propres efforts. »

Les lévitations de Varsovie en 1893 et 1894 ont été très contestées ; en tout cas elles sont beaucoup moins nettes que les précédentes. M. de Rochas n'en cite qu'un exemple rapporté par M. Matazewski :

« Une fois, je fus témoin du soulèvement du *médium* en l'air au milieu de la chambre, sans aucun appui. Il était alors à l'état de *transe* et s'élevait graduellement, lentement, et légèrement en l'air (tout en restant debout), et retombait ainsi lentement et légèrement sur le plancher. Cela faisait la même impression que si quelqu'un soulevait et abaissait le *médium*. Eusapia resta assez longtemps *suspendue en l'air* pour qu'on pût passer librement la main sous ses pieds, pour constater qu'elle ne

(1) C'est le nom de l'*esprit* dont Eusapia se prétend possédée quand elle est en *transe*. Celui du *médium* Ruggieri s'appelait *Oscar*. L'*esprit* n'est pas toujours aimable ni docile ; et ses refus sont toujours là pour expliquer et justifier l'impuissance du *médium* à exécuter certains tours. On ne saurait être plus commode ; et si *John* ou *Oscar* n'existait pas..., il faudrait l'inventer.

(2) Chevalier Chiaïa, Rapport au *Congrès spirite* de 1889.

touchait absolument pas le plancher. La hauteur du soulèvement fut de quelques pouces. Le fait se répéta quatre fois. »

Pendant le séjour d'Eusapia à l'Agnélas, propriété de M. le colonel de Rochas près de Voiron (Isère), elle y fut étudiée par une commission de savants et produisit devant elle une lévitation le 27 septembre 1895. Mais le phénomène a manqué de contrôle et de clarté, comme en témoigne le procès-verbal :

« Eusapia dit à plusieurs reprises « *Altare, Altare* », c'est-à-dire « s'élever, s'élever », pour indiquer qu'elle va s'efforcer de s'élever. Elle fait répéter à MM. de Gramont et de Rochas, qui tiennent ses deux mains, le mouvement d'accompagner des mains en l'air, mais sans opérer de traction ou de résistance notable. Au bout de quelques minutes, *et dans une obscurité à peu près complète qui permet à grand'peine de distinguer les silhouettes*, Eusapia, sans prendre de point d'appui sur les mains des observateurs qui suivent simplement les siennes, ni sur les pieds des mêmes observateurs sur lesquels reposaient les siens, *a paru* à M. de Gramont, qui tenait sa main droite, *être enlevée assise*, d'un mouvement continu assez rapide, non par un bond ou un saut appréciable, mais plutôt comme par un ascenseur. La chaise s'élève avec elle, et les pieds d'Eusapia parviennent à peu près à la hauteur de la table. Les observateurs se lèvent en même temps pour suivre le mouvement. *A partir de ce moment, elle échappe au contrôle des deux observateurs, les mains étant lâchées*. M. Sabatier, placé à la droite de M. de Gramont, cherche à se rendre compte par le toucher, dans l'obscurité, si Eusapia, pendant qu'elle s'élève, place un genou sur la table pour lui servir de levier ; *mais il n'a rien pu constater nettement*. MM. de Gramont et de Rochas affirment qu'Eusapia a été soulevée avec sa chaise, un peu moins haut que la table, sans opérer de pression sur eux et sans prendre point d'appui sur leurs mains ou leurs pieds. *La surprise amène dans le contrôle une confusion et un relâchement notables* ; on constate seulement qu'Eusapia est debout avec sa chaise sur la table » (1).

Tel est le bilan de la science *spirite* sur la lévitation. Il faut avouer qu'il est pauvre et insuffisant, surtout quand on le compare avec la masse de faits que rapporte l'hagiographie et que nous avons résumés plus haut.

(1) Remarquons que l'obscurité est la condition toujours suspecte de ces merveilles. Dans toutes ses expériences, Eusapia ne cesse de répéter : *Meno luce*. Moins de lumière ! Nous estimons, au contraire, que la science réclame la clarté du grand jour et l'honneur de la sincérité.

V

La lévitation est un fait, et nul ne peut en contester l'existence ; mais comment l'expliquer? C'est ici que l'accord cesse entre les savants et que les difficultés surgissent. Les théories ne manquent pas, et chacune tend à se montrer entière et accapareuse. Les uns tiennent le phénomène pour naturel ; les autres refusent d'y voir autre chose que la main d'une puissance surhumaine. Gardons-nous également de ces deux doctrines simplistes. Dans une telle voie d'exclusivisme étroit, il n'y a place que pour la confusion, l'erreur et la déception. Comme l'observait récemment Mgr Méric (1), aucune théorie ne suffit à expliquer *tous* les cas. Dans certains, il s'agit d'un miracle manifeste ; dans plusieurs, d'une intervention démoniaque ; dans beaucoup d'autres, d'une action purement matérielle, encore mal déterminée, peut-être électrique. Ajoutons qu'un bon nombre (dont on ne parle pas au camp *spirite*) relève uniquement du charlatanisme et de la prestidigitation. Dans tous les faits que l'observation présente, il y a un partage qui doit s'opérer au nom de la raison critique et de la vraie science : nous regrettons que M. de Rochas n'ait pas usé de cette sélection nécessaire.

La part faite aussi large que possible au surnaturel — et sur ce point les savants n'ont qu'à céder le pas aux théologiens et à s'incliner devant leur sentiment — on ne peut que multiplier et encourager les travaux pour arriver à la découverte du principe de la lévitation *naturelle*. La théorie électrique qu'a proposée M. le Dr Fugairon (2) et que M. de Rochas croit probable, n'est pas vérifiée et nous paraît inacceptable. Le rapprochement qu'on a cherché entre la lévitation et le transport par la foudre de personnes ou de choses ne nous semble pas digne d'une discussion, tant il est peu justifié. Mieux vaut se taire que d'imaginer des théories impossibles ou d'établir des analogies forcées. L'avenir reste à la science, et tout nous permet d'espérer qu'il livrera une explication rationnelle des faits qui nous déconcertent actuellement.

Réfuterons-nous la théorie *occultiste* qui attribue la lévitation à la sortie du problématique *corps astral* ? Ce serait perdre notre temps et faire injure à nos lecteurs. Nous préférons appeler leur attention sur les séances sus-

(1) *Revue du monde invisible*, 1898, p. 7.

(2) « Ne serait-il pas possible qu'un sujet perélectrogène bien doué, debout sur la pointe des pieds sur un plancher ou carrelage mauvais conducteur et produisant un écoulement très intense de fluide électrique par ses orteils, s'élevât au dessus du sol ? » *Essai sur les phénomènes électriques des êtres vivants*, 1884, p. 133.

pectes de *spiritisme* où l'obscurité joue certainement un plus grand rôle que le *corps astral* : c'est là qu'il faut demander de la sincérité et de la lumière. Il y a lieu d'émettre un doute sévère sur la véracité de certains *médiums* et l'authenticité de leurs lévitations. Depuis que le célèbre Home s'est vendu, n'est on pas payé pour être méfiant? Qui nous garantit qu'Eusapia Paladino, ce *médium* à gages, ne joue pas la comédie comme lui ? Son retentissant échec de Cambridge en 1895, ses fausses manœuvres et ses demi-succès depuis lors font tout craindre, quand on songe que Home fut *heureux* dans sa longue et fructueuse carrière. Pour relever son prestige à nos yeux, la magicienne napolitaine n'a qu'un moyen : c'est de nous donner bientôt, dans un livre sensationnel, l'histoire vraie de ses bons tours et de ses meilleurs trucs.

Plusieurs savants réputés, dira-t on, se sont portés garants d'Eusapia Paladino : des matérialistes et des positivistes comme Richet, Lombroso, Dariex, etc., ont attesté l'exactitude de ses lévitations. Nous ne voulons pas nous inscrire en faux contre leur témoignage, qui a son poids ; mais il nous est bien permis de remarquer que Crookes, le célèbre physicien anglais, avait pris parti pour Home et couvert de sa haute autorité les tours charlatanesques du prétendu *médium*.

Les savants matérialistes font bien de porter leurs investigations sur tous les phénomènes, même sur ceux qui passent pour extraordinaires et surnaturels : sans le savoir, sans le vouloir peut-être, ils rendent à la raison et à la foi un signalé service en brisant le cercle d'hostilité ou d'indifférence où prétendait nous enfermer la libre-pensée. Qu'ils étudient et acceptent les cas de lévitation *Spirite*, et aussitôt tous ceux que rapporte l'hagiographie ou procèdent de l'influence divine et sont autrement nombreux, démontrés et éclatants s'imposent à leur attention, à leur examen, à leur créance. Le surnaturel ne saurait être scindé, il s'accepte sur toute la ligne.

Si les tours merveilleux des *médiums* intéressent la science matérialiste et l'orientent du côté des *esprits* qu'elle s'obstinait naguère à ignorer ou à nier, il faut reconnaître que, par un heureux retour des choses, elle répare, bien malgré elle, les brèches faites à l'œuvre de Dieu et que la cause du bien est servie par son irréconciliable ennemi. La foi au surnaturel nous revient par la science sans Dieu qui prétendait la ruiner à jamais dans les âmes. C'est la sainte revanche du Très-Haut.

Arras. — Imprimerie Sueur-Charruey, 10, rue des Balances.

Arras. — Imp. Sueur-Charruey, rue des Balances, 10.